

Litige avec un garage : voiture de prêt endommagée sans preuve

Par benoitmarine, le 14/08/2009 à 12:00

Bonjour,

J'ai laissé ma voiture à un garage mercredi dernier, qui m'a prêté une voiture en échange pour la journée.

Ils ne m'ont pas fait faire le tour du véhicule pour vérifier son état, et ne m'ont fait signer aucun papier.

en rapportant la voiture le soir pour récupérer la mienne, ils me disent que l'aile arrière droite a été légèrement enfoncée par quelqu'un (aucune trace de peinture) pendant que je l'avais (je n'ai rien vu de mon côté).

Le garage me demande 250€ HT pour la réparation.

Il me semble que je ne suis pas tenue de payer vu que je n'ai aucune preuve que ça s'est passé pendant que j'avais la voiture, et qu'ils ne m'ont rien fait signer.

Pouvez vous me dire ce qu'il en est svp, et si je risque quelque chose ? merci d'avance